



Les attermoissements du désir : L'homosexualité au-delà du carcan de l'Œdipe Jean-Pierre Deffieux

Force est de constater que dans nos sociétés occidentales, les choix d'objet, les choix sexuels se font plus hésitants. Nous remarquons en particulier chez certains de nos jeunes patients ou analysants, un flou, une indétermination voire une liberté quant au choix du sexe, au genre de l'objet qui est choisi : un garçon, une fille, deux garçons, deux filles. Une place plus importante est aussi laissée à la contingence des rencontres. Le désir et l'amour peuvent s'adresser à l'un ou l'autre sexe suivant les aléas des rencontres sans qu'un surmoi forcené ne les ramène dans ce qu'on appelait il n'y a pas si longtemps encore *le droit chemin*.

En septembre dernier, lors du Conseil d'administration Uforca qui rassemble une fois par an les responsables des Sections cliniques, nous avons discuté du thème de notre prochaine Journée à Paris en mai prochain comme nous le faisons tous les ans depuis bientôt vingt ans et sommes assez vite tombés d'accord sur le titre suivant : « Modes de jouir, le temps pour choisir ». Modes de jouir, cela inclut bien d'autres jouissances que sexuelles, en particulier le mode de jouir si répandu dans les jeunes générations sur la modalité de l'addiction, c'est-à-dire le mode du jouir tout seul. Je pense que cet aspect – cette oscillation entre la jouissance addictive, jouissance Une, et la jouissance dite sexuelle, au sens où l'autre entre en jeu – sera abordé dans la Journée de 30 mai.

Je m'interroge donc sur ces changements contemporains et souhaite vous faire part de mes réflexions à partir de ce que la théorie psychanalytique nous a enseigné. Partons d'un constat : l'Œdipe et la castration – qui sont chez Freud comme dans le premier Lacan les grands repères classiques de la détermination du choix sexué – ne sont plus aujourd'hui suffisants pour cerner cette question dans la théorie psychanalytique.

Freud s'est appuyé sur le complexe d'Œdipe et ses effets, le phallus et la castration, pour extraire une loi universelle qui régisse le sexuel. Un Œdipe mené à son terme ouvre au sujet la voie d'une sexualité dite normale, c'est-à-dire non seulement hétérosexuée mais exempte de tout trait pervers. La position de Freud est un peu plus compliquée mais disons que c'est ce qui a été gardé de Freud par ses élèves, à savoir : un Œdipe abouti équivaut à une normalité.

Lacan dans un premier temps a repris la thèse œdipienne de Freud et en a tiré les conséquences en articulant cette loi aux lois du langage avec en particulier l'écriture de la métaphore paternelle. La métaphore paternelle, c'est la mise en logique structurale d'un Œdipe abouti. Freud, et Lacan au début de son enseignement, isolent l'Œdipe comme pouvant donner à l'enfant par le biais d'identifications adéquates une orientation hétérosexuée et un savoir-faire avec l'amour, le désir et le sexe. C'est évidemment une vision très idéaliste ! Parce qu'un Œdipe abouti, ça n'arrive jamais ! C'est ce sur quoi, après Freud, Lacan va buter très vite.

L'homosexualité, longtemps considérée comme une dégénérescence organique, une tare, puis une pathologie mentale, a pu trouver, grâce à la psychanalyse et à l'évolution de nos sociétés des causes plus recevables. Freud a d'emblée écarté toute cause organique, ne gardant que le terme peu précis de prédisposition. Il a situé l'homosexualité en référence à un Œdipe particulier, un Œdipe inversé, quant à la castration, un déni qui fait loi pour l'homosexualité masculine. C'est assez simple : Le sujet masculin s'identifie à la mère phallique, déniait la castration maternelle, l'Œdipe inversé résulterait alors d'une identification à la mère et du choix du père comme objet d'amour. L'homosexuel passe ensuite du père à l'homme, qu'il

choisit comme objet d'amour et de désir et ce en tant que porteur de l'organe phallique. L'organe phallique est alors considéré comme le repère nécessaire au désir chez l'homosexuel masculin.

Freud a abordé plusieurs fois dans son œuvre la question homosexuelle, tantôt de façon assez traditionnelle, tantôt de façon nouvelle. Citons ici une référence de 1908 dans *La vie sexuelle* : « Si cette représentation de la femme au pénis se “fixe” chez l'enfant, résiste à toutes les influences ultérieures de la vie et rend l'homme incapable de renoncer au pénis chez son objet sexuel, alors un tel individu, avec une vie sexuelle par ailleurs normale, deviendra nécessairement un homosexuel et cherchera ses objets sexuels parmi les hommes qui, pour d'autres caractères somatiques et psychiques, lui rappellent la femme »¹.

L'homosexualité y est donc bien située à partir du déni de la castration, toutefois Freud ajoute que la vie sexuelle de l'homosexuel est normale, ce qui est alors une nouveauté absolue, qui garde cependant comme référence, la normalité. Enfin Freud signale dans ce texte que le choix d'objet masculin n'est pas sans caractères somatiques et psychiques qui lui rappellent la femme. Le féminin est là pris en compte pour le sujet homosexuel, mais transféré sur l'homme, les hommes choisis possédant des traits d'identification aux femmes qui ont compté pour eux ; c'est du moins comme cela que je l'entends.

Concernant la référence à la perversion, Freud a des positions qui varient. Il peut dire que l'homosexualité est une perversion – il traite d'ailleurs de l'homosexualité dans le chapitre sur les aberrations sexuelles – tout en précisant que ce n'en est pas vraiment une puisqu'elle s'adresse à un objet total, tandis que la perversion intéresse l'objet partiel. Il montre aussi les nombreuses transitions entre sexualité perverse et normale. Il remarque également que tous les traits pervers existent dans la sexualité dite normale. On perçoit donc l'embarras de Freud sur cette question.

Lacan va repartir de ces données freudiennes et fera un assez long développement sur l'homosexualité dans le Séminaire V, *Les Formations de l'inconscient*.

C'est dans ce séminaire que figure la fameuse (ou malheureuse) phrase de Lacan sur l'homosexualité, phrase qui n'a cessé d'entraîner des critiques sévères de la part de ses détracteurs et de celle des milieux intellectuels – le milieu gay en particulier –, et engagés : « Les homosexuels, on en parle. Les homosexuels, on les soigne. Les homosexuels, on ne les guérit pas. Et ce qu'il y a de plus formidable, c'est qu'on ne les guérit pas malgré qu'ils soient absolument guérissables ».² La phrase est claire : à ce moment là de son enseignement, Lacan dit que l'homosexualité est une maladie psychique que les psychanalystes ne savent pas soigner, laissant entendre que lui a les clefs, c'est-à-dire le bon usage du symbolique. Il a l'idée qu'une analyse bien menée peut faire chuter les déterminations inconscientes du sujet et par là, modifier son mode de jouissance.

L'idée que l'homosexualité est une maladie psychique, traitable par la psychanalyse est aussi présente chez les postfreudiens et jusqu'à peu, et peut-être encore, chez les analystes de l'IPA, avec les conséquences les plus néfastes. En particulier pour les analysants homosexuels qui, à un moment de leur analyse, souhaitent devenir psychanalystes, la réponse qui n'est souvent pas explicitement dite, mais à déduire par l'analysant, est : « Guérissez d'abord de votre homosexualité et on verra après », le maintien dans le choix homosexuel étant considéré comme témoignant d'une analyse non terminée. Cela mettait et met probablement encore certains analysants dans une impasse.

Pourtant Freud avait clairement dit que le choix d'objet homosexuel, une fois décidé, change rarement ; en tout cas la cure analytique n'a que peu d'effet sur ce mode de jouir et d'ailleurs

¹ Freud S., « Les théories sexuelles infantiles », *La vie sexuelle*, Paris, PUF, 1977, p. 20.

² Lacan J., *Le Séminaire*, livre V, *Les Formations de l'inconscient*, Paris, Le Seuil, 1998, p. 207.

aujourd'hui les sujets homosexuels qui demandent une analyse ne viennent plus avec cette demande de changement ; ils viennent pour autre chose. J'ai lu récemment que dans certaines écoles de l'IPA, aux États-Unis, on accepte d'analysants homosexuels qu'ils deviennent analystes, à condition qu'ils ne reçoivent que des sujets homosexuels, de peur de contaminer les autres probablement. Heureusement Lacan a balayé tout cela, en particulier dans son dernier enseignement.

Mais revenons au Séminaire *Les Formations de l'inconscient*, au chapitre onze intitulé « Les trois temps de l'Œdipe ». Lacan, après la phrase déjà citée, nous dit que l'homosexuel réalise un Œdipe plein et achevé. Il se moque un peu de l'Œdipe inversé, trouvant cela simpliste. Et il rappelle le lien « profondément structuré » des homosexuels avec les femmes. Reprenant Freud, il met au premier plan le lien profond et perpétuel à la mère, « une mère qui s'est plus occupée de l'enfant que du père ». Toujours dans ce Séminaire V, Lacan souligne que le partenaire de l'homosexuel « ne saurait être privé » du phallus. Cela centre la question homosexuelle sur la nécessité de l'organe chez le partenaire, comme chez Freud.

La raison pour Lacan en est œdipienne : la loi du père ne vient pas séparer la mère de l'objet de son désir, le phallus ; non seulement il ne prive pas la mère de l'objet de son désir mais plus encore, c'est la mère qui fait « la loi au père [...] elle ne se laisse ni priver ni déposséder du phallus ». Cette phrase : « la mère qui se trouve avoir fait la loi au père »³ est une vérité clinique de l'homosexualité dans un certain nombre de cas.

L'enfant reste ainsi l'objet du désir de la mère, le phallus imaginaire, et comme il l'est, il ne peut pas l'avoir, il ira donc le chercher chez le partenaire. Au troisième temps de l'Œdipe, moment où la mère aurait dû être privée du phallus par le père et où l'enfant « n'aurait plus su à quel saint se vouer », c'est-à-dire être confronté à l'angoisse de castration, l'enfant, au contraire, confirme sa sécurité en tant que phallus de la mère. Cet apport de Lacan a son intérêt dans ce séminaire mais ne va pas au-delà de la vision œdipienne des déterminations de l'homosexualité.

Cette tendance à tracer un portrait œdipien de l'homosexuel qui pousse à le ranger dans une catégorie a vécu. Nous savons qu'il y a aujourd'hui *des* homosexualités, je dirai même que chez chaque sujet homosexuel il y a des causes singulières. La catégorie homosexuelle n'existe pas, mais la logique œdipienne, qui n'est qu'un semblant, pouvait le laisser croire.

À partir du moment où Lacan se dirigera vers la notion de non-rapport sexuel pour tout sujet, soit vers l'absence de normalité sexuelle, de repères fixes d'une sexualité aboutie, il mettra en évidence la nécessaire invention à faire avec le sexuel pour chacun ; il n'y aura plus d'échelle de normalité et l'homosexualité ne pourra donc plus s'envisager seulement comme un simple détournement de l'Œdipe, c'est-à-dire une défaillance par rapport à un idéal de normalité. Le choix homosexuel est complexe, en partie différent pour chacun et doit prendre en compte la dimension du désir et de la jouissance, un désir qui s'adresse dans l'homosexualité au semblable, au corps du semblable. Bien entendu il y a une articulation à faire entre les déterminations inconscientes de chacun et le mode de jouir, mais cela ne veut pas dire pour autant que le mode de jouir est entièrement déterminé par les identifications œdipiennes inconscientes.

Dès le Séminaire VI, *Le désir et son interprétation*, Lacan met l'accent sur le fantasme comme ce qui oriente le désir d'un sujet dans sa singularité. Quelques années plus tard il mettra en lien le désir avec l'objet qui le cause, l'objet *a*. Le phallus et la castration ne seront plus le seul identifiant du désir. Quelle est la place du fantasme dans le désir homosexuel ? Y a-t-il des fantasmes privilégiés dans l'homosexualité ? Il ne s'agit pas bien sûr d'établir un catalogue des fantasmes homosexuels ! Surtout pas, à chacun son fantasme !

³ *Ibid.*, p. 208.

Très vite dans l'enseignement de Lacan, le phallus n'est plus le seul déterminant du désir et ne suffit donc plus à donner l'orientation homosexuée. En suivant ses avancées autour des années soixante-dix, on trouve plusieurs approches qui subvertissent et dévaluent la fonction du Nom-du-Père de l'Œdipe. C'est ce qui nous permet de mieux comprendre les effets de la liberté prise avec le carcan œdipien dans nos sociétés contemporaines. Examinons quelques exemples de ce nouvel abord de la psychanalyse dans les années soixante-dix :

Lacan a fait un sort à la question de la perversion en disant qu'elle était généralisée : Tous pervers, l'Œdipe devenant une perversion parmi d'autres, un mode parmi d'autres de savoir y faire avec le sexuel. Tous pervers, c'est-à-dire tous condamnés à « l'exil du rapport sexuel ». Cela veut dire pas de rapport au corps de l'Autre dans le sexuel, le partenaire c'est l'objet *a*, l'objet partiel, l'objet du fantasme. Pas de rapport sexuel avec un objet total, donc *tous pervers*. L'Œdipe est un semblant freudien qui collait à la famille paternaliste dans la société viennoise de la fin du XIX^e siècle et qui donnait alors un mode d'emploi universel pour savoir y faire avec le sexuel ; c'était l'illusion que la fonction paternelle et la fonction phallique suffisaient à transmettre une identité et un choix sexué. Mais cela laissait le désir dans une certaine soumission au surmoi. *Tu dois jouir suivant la loi transmise par ton père*. On entend bien que tout cela a beaucoup moins de valeur aujourd'hui étant donné l'état de délabrement du père œdipien.

Dans le Séminaire « R.S.I », Lacan traite de cette question en quelques mots décisifs, détachant la fonction paternelle de l'Œdipe. Il écrit alors perversion : *père-version*, la père-version comme une version du père, une version de jouissance du père. Le père n'est plus seulement celui qui s'accorde tant bien que mal aux lois du langage, il est celui dont le mode de jouissance a un effet sur la façon dont son enfant va se rapporter au sexuel. Le père est loin alors de se limiter au père œdipien symbolique, au Nom-du-Père, à la dimension signifiante et identificatoire du père, la fonction paternelle se déduit d'un mode de jouissance singulier du père, père-version selon Lacan ; et on peut donc penser que le choix d'objet homosexuel n'est pas sans lien avec la particularité de cette version du père, de son mode de jouir. Ainsi l'homosexualité à la fin de l'enseignement de Lacan ne peut plus être aussi facilement considérée comme une catégorie clinique mais plutôt comme une façon contingente et singulière pour chacun de se débrouiller du sexuel. Bien entendu à partir du moment où l'exigence de la loi du père est moins présente, cela ouvre la voie vers une certaine liberté d'orientation du désir dont nous relevons les effets dans la société contemporaine.

Jacques-Alain Miller, en 1988, avait déplié dans son cours « Cause et consentement » la question de ce qui fait la décision du sujet, quant à l'orientation du désir en particulier. Tant que le choix sexué était considéré comme déterminé par la loi de l'Œdipe, la décision du sujet entraînait peu en ligne de compte, c'est l'Autre qui décidait pour lui. Mais à partir du moment où le désir sexué est coordonné à ce qui le cause, soit une jouissance et non plus seulement une loi déterminante, la décision du sujet est engagée.

Pour bien comprendre cela, il faut déplier la double causalité du sujet comme le fait Lacan dans « Position de l'inconscient » ou dans « La science et la vérité », le sujet déterminé par le signifiant, d'une part et d'autre part, causé par l'objet *a*. Cela demande de différencier le signifiant et l'objet *a*, qui n'est pas de l'ordre du signifiant mais de l'ordre de la libido ou du plus-de-jouir, et d'autre part de différencier la détermination et la cause. La détermination, c'est la loi signifiante, la logique de la chaîne signifiante, la métaphore paternelle, écriture lacanienne de l'Œdipe qui répond à la loi du signifiant. Cette loi laisse peu de liberté. Le sujet est soumis aux déterminations œdipiennes suivant la loi issue de son histoire familiale, c'est-à-dire que le sujet est soumis à la loi de l'Autre.

Mais d'un autre côté, que J.-A. Miller distingue comme étant celui de la cause, c'est une autre voie qui s'ouvre, celle qui fait dire à Lacan dans *Télévision* qu'il faut « que le désir soit

décidé », qu'il y ait un consentement au désir suivant une orientation singulière pour chacun. La loi a sa valeur dans la détermination d'une chaîne signifiante (continuité), la cause introduit un terme foncièrement antinomique à la loi (discontinuité, hiatus).

Au fond, à partir des années soixante, il apparaît avec Lacan que la détermination signifiante n'est pour tout sujet qu'un masque. Quand le masque tombe, le sujet est appelé à consentir à la cause, soit à ce qui cause son désir. C'est le trajet d'une analyse qui va du *sujet supposé savoir* à la destitution subjective des idéaux, à la chute des identifications et à l'ouverture vers la cause du désir, au-delà du signifiant. À la fin de la cure il y a une dimension de consentement à la cause de son désir, au-delà des identifications de son histoire. Il y a là, pour le choix sexué une analogie possible :

Ce qui cause le choix sexué dépend essentiellement de l'objet *a* comme cause du désir et du fantasme qui le soutient, un « excédent de sexualité », selon J.-A. Miller. Concernant le choix sexué, il y a toujours un maître pour prescrire ce que doit être le rapport sexuel, l'institution d'une loi pour le sexuel. Mais il est important de repérer qu'il y a aussi un insaisissable entre la cause et l'effet concernant le rapport sexuel. C'est ce que veut dire : « il n'y a pas de rapport sexuel », cela veut dire qu'il y a un hiatus insurmontable entre la cause et l'effet. L'Œdipe tente de le couvrir en inscrivant le rapport père-mère à la place du rapport homme-femme qui n'existe pas, du fait de cette faille. La castration associée à l'Œdipe veut dire : « je n'ai pas ce qu'il faut pour faire exister le rapport sexuel » ce qui sous-entend que si je l'avais, je ferais exister le rapport sexuel (leurre imaginaire). La notion de castration laisse croire à l'existence du rapport sexuel. C'est une croyance leurrante.

Lacan écrit à propos de la cure, une phrase qui peut nous éclairer : « Pour accéder à ce point au-delà de la réduction des idéaux de la personne, c'est comme objet *a* du désir, comme ce qu'il a été pour l'Autre dans son érection de vivant [...] que le sujet est appelé à renaître pour savoir s'il veut ce qu'il désire »⁴. On peut appliquer cette phrase à la question du choix sexué : « Savoir s'il veut ce qu'il désire », il n'y a pas de plus belle définition du consentement à son désir et à ce qui le cause. *Ce temps pour choisir* de plus en plus long correspond à l'ouverture qui offre au sujet le temps pour savoir s'il veut ce qu'il désire, dimension auparavant recouverte par la détermination signifiante.

De ce fait même, le choix sexué n'est pas aussi déterminé qu'avant, il est plus fluctuant, moins identitaire. L'identité sexuée reste souvent indéfinie assez longtemps, d'où des conséquences quelquefois surprenantes dans la constitution des couples. C'est là qu'on se rend compte à quel point le modèle œdipien et ses identifications étaient une prison normative.

Les formules de la *sexuation* écrites par Lacan dans le Séminaire XX sont un verdict tranché sur la détermination œdipienne de l'identité de genre et du choix d'objet. La possibilité donnée par ces formules logiques, ces écritures, d'avoir le choix de s'inscrire côté homme ou côté femme quel que soit son sexe biologique desserre de façon majeure le carcan œdipien et la servitude de la castration phallique.

⁴ Lacan J., « Remarque sur le rapport de Daniel Lagache », *Écrits*, Paris, Le Seuil, p. 682.